



Avoir la liste des sous-traitants intervenant sur un chantier et leurs qualifications

Par **P. Thierry**, le **06/01/2021** à **00:36**

Bonjour et bonne année à tous.

J'aimerais savoir s'il y a un texte légal pour obliger un constructeur à fournir la liste des sous-traitants intervenant sur un chantier de construction de maisons individuelles. La plupart des postes sont réalisés par des sous-traitants (électricité, menuiseries intérieures, plomberie, carrelage) et j'ai des doutes sur les qualifications de certains intervenants. Ces doutes m'ont amenés à demander qu'une trappe soit laissée au niveau du plafond pour voir la toiture. J'ai fait passer un expert pour lui parler de mes doutes et il a noté un problème au niveau du fonctionnement de la charpente. Ainsi, j'aimerais pouvoir vérifier les qualifications du charpentier car celui-ci n'avait pas de voiture d'entreprise contrairement aux autres, et si c'est un employé de l'entreprise de construction elle-même qualifié en tant que charpentier, je pense que cela pourrait se vérifier également ou faire une attestation du constructeur sur la qualification de cet employé. Cela me permettrait aussi de voir si il n'y a pas eu de travail dissimulé sur la construction car j'ai de fort doute sur la santé financière de l'entreprise actuellement, et elle accumule les manquements aux normes dans le but de faire avancer à minima les travaux quand elle intervient... Bref, la galère.

Par **P. Thierry**, le **07/01/2021** à **07:35**

Bonjour,

je vous remercie pour votre réponse.